

Date : le 09 mai 2023
Mission d'analyse économique

Comment l'âge de sortie des études initiales s'articule-t-il avec le début de carrière professionnelle ?

Marie Gouyon et Sonia Makhzoum - Dares

Synthèse

- *Au fil des générations, l'âge de fin des études initiales s'est allongé sensiblement, avant de se stabiliser à partir de la génération née en 1975. Les fins d'études très précoces (avant 16 ans), qui étaient majoritaires pour les générations nées avant-guerre, sont devenues marginales et ne concernent que 5 % de la génération 1980.*
- *L'insertion professionnelle et l'obtention d'un premier emploi n'ont pas forcément lieu immédiatement après la fin des études. Le délai d'insertion est notamment lié au niveau de qualification, et il est plus long pour les personnes sorties le plus tôt de leurs études : en moyenne entre 2014 et 2020 moins d'un quart des personnes sorties avant 16 ans sont en emploi (au sens du BIT) dans les quatre ans qui suivent leur sortie du système scolaire. Ce délai d'entrée dans la vie active a par ailleurs augmenté au fil des générations pour les personnes sorties précocement du système scolaire.*
- *Une part importante de personnes, qui augmente avec l'âge, travaille tout en poursuivant ses études. C'est notamment le cas pour les personnes en alternance, qui représentaient 5 à 10 % des étudiants entre 17 et 20 ans sur la période 2014-2020.*

Introduction

Le processus d'insertion sur le marché du travail est une matière complexe à analyser : dans une première approche, la fin des études initiales marque un moment charnière qui correspond pour une grande partie de la population au passage dans la vie active. Étudier comment l'âge de fin des études a évolué, en lien avec les politiques éducatives notamment, permet ainsi d'avoir un premier panorama des débuts de carrière au fil des générations. Toutefois, cet âge de fin d'études initiales ne correspond pas toujours strictement au début d'une carrière professionnelle, pour deux raisons principales : d'une part, le processus d'insertion professionnelle n'est pas instantané et peut prendre jusqu'à plusieurs années, du fait d'une qualification insuffisante, d'une conjoncture défavorable ou d'évènements de la vie par exemple ; d'autre part, certaines personnes commencent à travailler avant de quitter l'école – que leur emploi soit en lien avec ces études (alternance, stages rémunérés) ou pas.

L'enquête *Emploi* informe sur l'âge de fin des études initiales (entendue comme la première interruption d'au moins un an des études), ainsi que sur les conditions d'accès à l'emploi et permet donc d'objectiver ces questions (*Encadré 1*). Dans une première partie, cette étude analysera comment l'âge de fin d'études initiales a évolué au fil des générations, avec un intérêt particulier pour les sorties précoces (moins de 20 ans) voire très précoces (moins de 16 ans). Dans un second temps, nous étudierons comment l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi se déroulent dans les années suivant la fin de ces études, notamment en mettant l'accent sur les difficultés particulières des personnes sorties précocement du système scolaire. Ensuite, nous montrerons qu'une part non négligeable d'étudiants occupent déjà un emploi (notamment dans le cadre d'une scolarité en alternance). Enfin, une analyse complémentaire du délai d'entrée dans la vie active sera réalisée à partir de l'enquête *Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV)*, qui permet de connaître l'année du premier emploi.

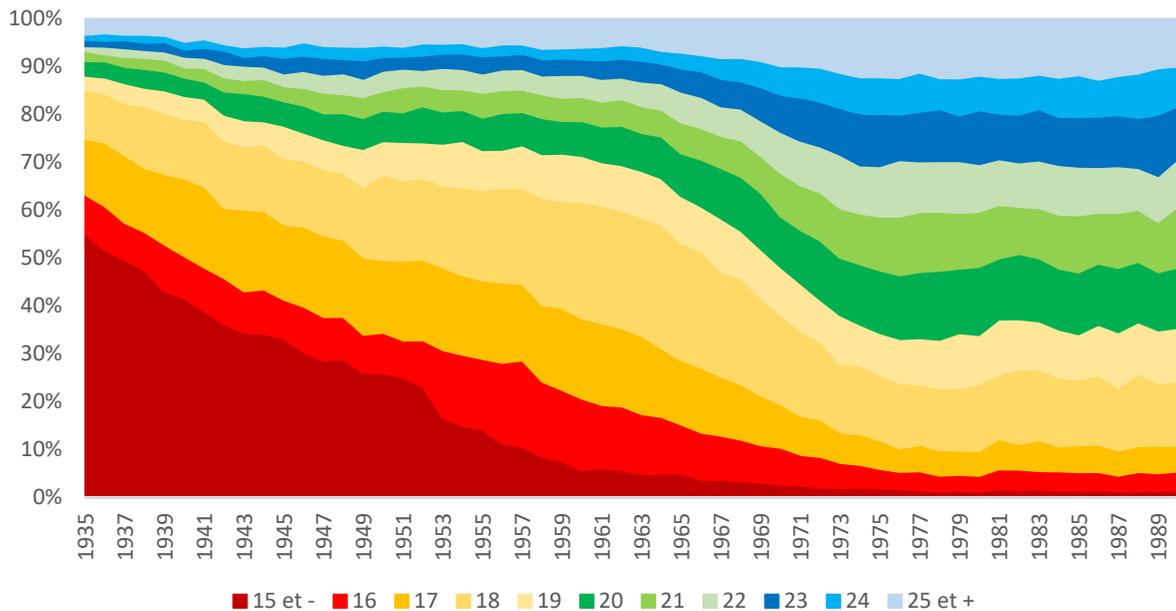
L'obligation scolaire à 16 ans, la massification et la hausse de l'espérance de scolarité conduisent de plus en plus rarement les jeunes à achever leurs études de manière précoce

Au fil des générations, les élèves et étudiants sont sortis de plus en plus tardivement de leurs études, avec toutefois une stabilisation de l'âge de fin d'études à partir de la génération 1975. Les sorties très précoces du système scolaire, à 16 ans ou moins, concernaient plus de 60 % des personnes nées en 1935. Cette proportion a ensuite reculé de façon continue, atteignant 12 % pour la génération 1968 et 5 % pour la génération 1980 (*Graphique 1*).

Ce recul s'est d'abord effectué au profit des jeunes sortant entre 17 et 19 ans de leur formation initiale : ceux-là représentaient 25 % de la génération 1935, proportion qui a plus que doublé pour les jeunes nés au début des années 1960. Elle a amorcé un repli au milieu des années 1960, concernant environ 30 % des personnes nées depuis 1973. Les sorties tardives, à 20 ans ou davantage, qui concernaient moins de 15 % des personnes nées avant-guerre, sont plus fréquentes ensuite, en particulier à partir de la génération 1964 (34 %) où leur développement accélère, concernant deux personnes sur trois pour les personnes nées en 1975. Cette proportion se maintient autour de ce niveau depuis.

Terminer ses études à l'âge de 19 ans ou moins est demeuré la situation majoritaire jusqu'à la génération 1970, mais ne concerne désormais plus qu'un tiers environ des générations nées après 1975. Achever ses études avant 16 ans est désormais une situation marginale, les terminer avant 21 ans concerne près de la moitié des générations récentes.

Graphique 1. Distribution de l'âge de fin d'études initiales selon la génération



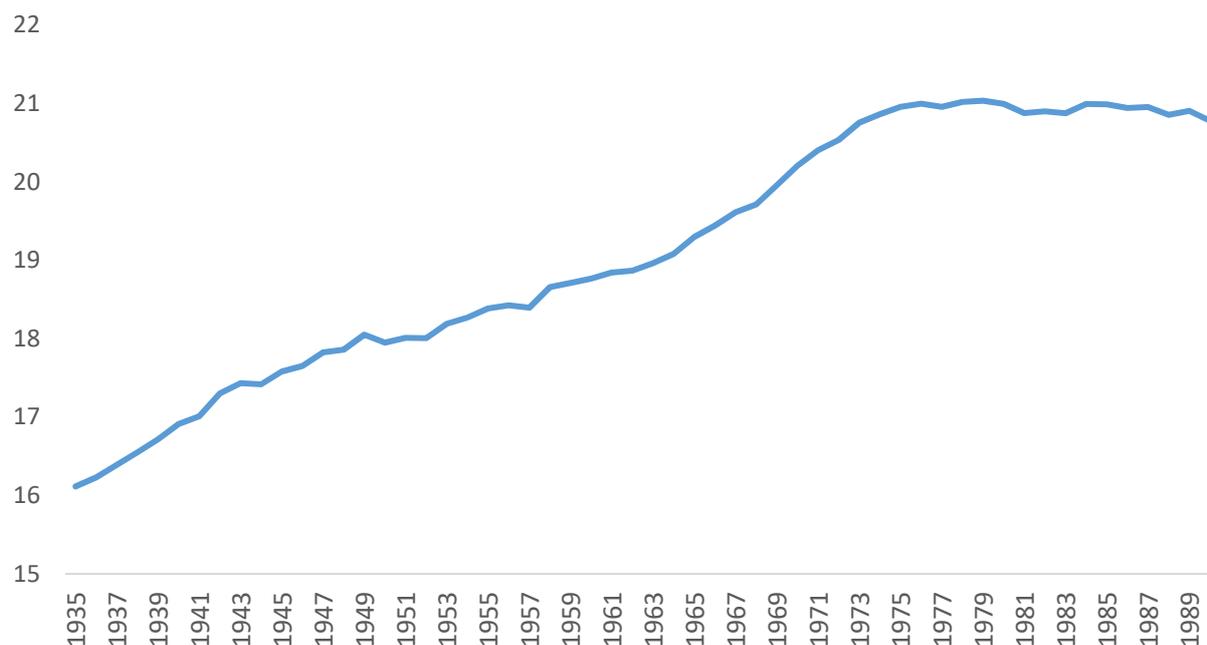
Lecture : 55 % des personnes nées en 1935 ont terminé leurs études initiales à 15 ans ou moins.

Champ : personnes nées et résidant en France métropolitaine, nées entre 1935 et 1990 et ayant terminé leurs études initiales.

Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares.

Résultat de ce décalage progressif des âges de sortie des études initiales, l'âge moyen de fin d'études a augmenté au cours du temps : les personnes nées avant-guerre ont quitté leur formation initiale en moyenne avant 17 ans, alors que pour les générations suivantes, l'âge moyen à la sortie des études initiales a crû jusqu'à atteindre 21 ans pour la génération 1975, et se maintenir à ce niveau depuis (*Graphique 2*). Cette hausse a été particulièrement rapide entre les générations 1963 et 1975 (environ deux ans de plus, contre un an de plus entre les générations 1951 et 1963).

Graphique 2. Âge moyen de fin d'études selon la génération



Lecture : en moyenne, les personnes nées en 1935 ont terminé leurs études initiales à 16,1 ans.

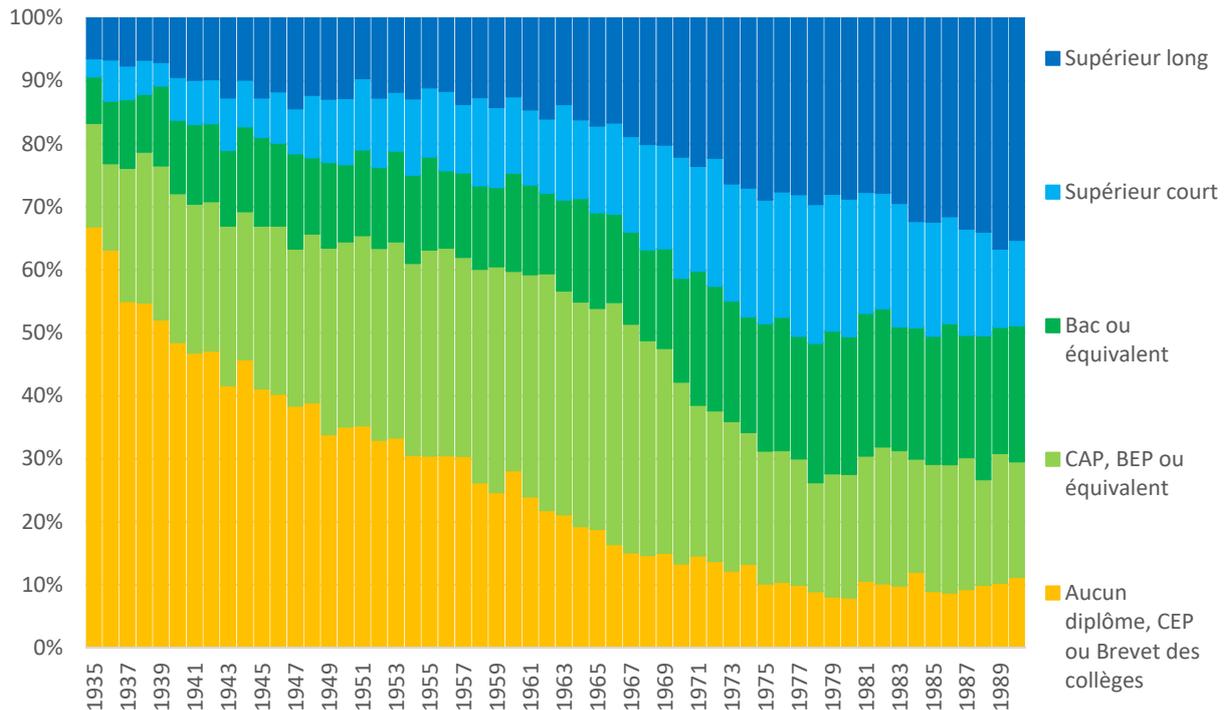
Champ : Personnes nées et résidant en France métropolitaine, nées entre 1935 et 1990 et ayant terminé leurs études initiales.

Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares.

Cette hausse de l'âge de fin d'études, et donc du temps passé à l'école, s'explique par différentes évolutions de la politique éducative en France au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. La première est la prolongation de l'obligation scolaire, passée de 14 à 16 ans en 1959, qui a mécaniquement limité les sorties les plus précoces pour les personnes nées à partir de 1952.

Dans les années suivantes, la « massification scolaire » a facilité et incité à la poursuite des études au fil des générations, avec de plus en plus de jeunes ayant au moins le baccalauréat (moins de 20 % pour les générations nées avant-guerre, plus de 70 % pour les personnes nées dans les années 1980) puis étant titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (25 % pour la génération 1959, 41 % à la fin des années 1960, 50 % depuis la fin des années 1970 (*Graphique 3*) (voir définition du niveau de diplôme en *Encadré 1*). A partir de la génération 1973, l'enseignement supérieur long (diplôme de niveau équivalent ou supérieur à la licence, *i.e.* Bac+3) devient nettement majoritaire parmi les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, concernant plus de 60 % d'entre eux, et même plus des deux tiers à partir de la génération 1984 (notamment sous l'effet de la réforme dite « LMD » - Licence, Master, Doctorat – initiée en 2002). Il a résulté de cette « massification scolaire » une hausse de l'espérance de scolarisation à 2 ans (*Définition en Encadré 3*), passée de 16,9 ans en 1985 à 18,8 ans en 1995 et ayant peu varié ensuite [2]. L'âge moyen à la sortie des études initiales a donc suivi cette tendance commune, qui se traduit par un phénomène d'allongement du temps passé en études. La stabilisation de l'âge moyen de sortie d'études à partir de la génération 1975, alors que le niveau de qualification continue donc de progresser, notamment dans l'accès au supérieur long, s'explique par un raccourcissement progressif des scolarités primaires et secondaires lié au recul des redoublements. En effet, la part d'élèves en retard à l'entrée en CM2 est passée de 52 % au début des années 1960 à 37 % au début des années 1980 et à 20 % à la fin des années 1990 [3].

Graphique 3. Niveau de diplôme le plus élevé atteint, selon la génération



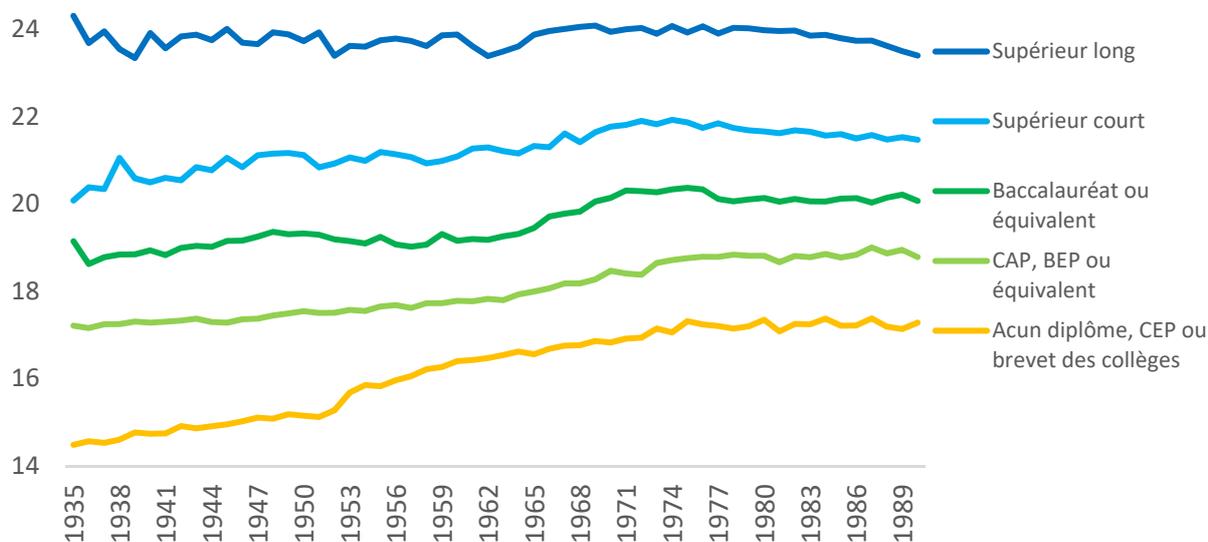
Lecture : 67% des personnes nées en 1935 n'ont aucun diplôme, le certificat d'études primaires (CEP) ou le Brevet des collèges.

Champ : personnes nées et résidant en France métropolitaine, nées entre 1935 et 1990 et ayant terminé leurs études initiales.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2014-2020, Calculs Dares.

En plus de la hausse globale du niveau de diplôme et donc de la durée moyenne des études, on constate une augmentation de l'âge moyen de sortie des études également à niveau de qualification donné, en particulier pour les peu diplômés (titulaires d'un diplôme de niveau équivalent ou inférieur au CAP ou au BEP) ou pas diplômés, pour lesquels l'âge moyen de fin d'études s'est élevé de 14 à 17 ans depuis la génération 1935 (*Graphique 4*). Au-delà de l'effet de l'augmentation de l'âge de l'instruction obligatoire, cette augmentation pourrait être due également à l'accès plus fréquent à des niveaux d'enseignement supérieurs sous l'effet de la « massification scolaire » et de l'évolution des redoublements, sans que les personnes concernées obtiennent nécessairement leur diplôme à l'issue de leur scolarité. L'âge moyen de sortie des études a augmenté également pour les bacheliers et les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur court, mais est resté globalement stable pour les titulaires d'un diplôme du supérieur long.

Graphique 4. Âge moyen de fin d'études initiales selon le niveau de diplôme le plus élevé et la génération



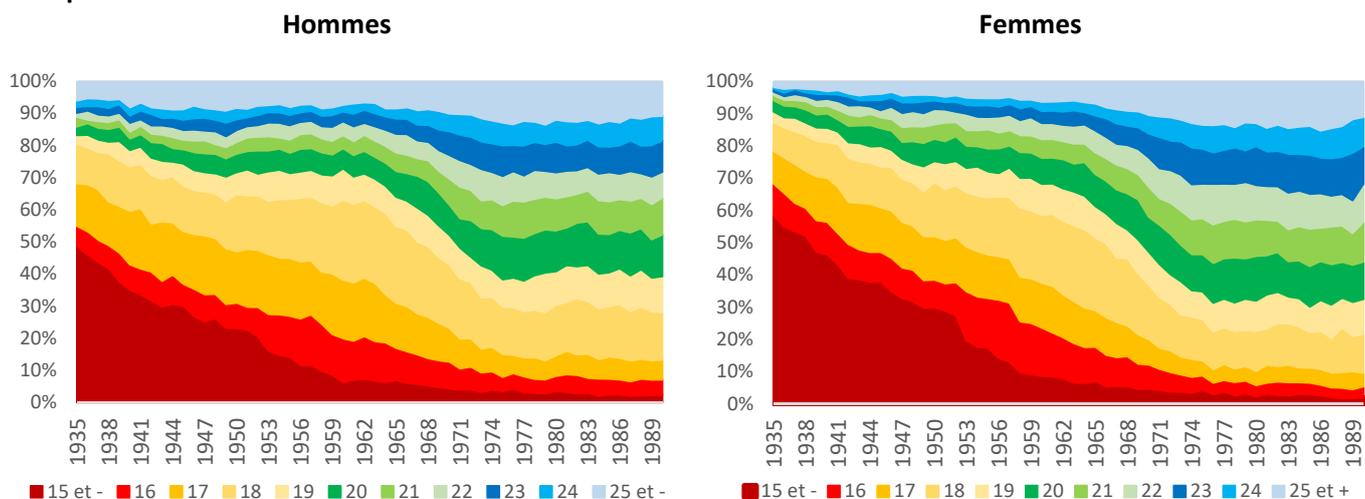
Lecture : en moyenne, les personnes sans diplômes ou titulaires d'un CEP/Brevet des collèges nées en 1935 achevaient leurs études initiales à 14 ans et demi.

Champ : Personnes nées et résidant en France métropolitaine, nées entre 1935 et 1990 et ayant terminé leurs études initiales. Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares.

L'écart entre hommes et femmes s'inverse pendant la première moitié des années 1960

Parmi les générations les plus anciennes, les femmes quittent le système scolaire nettement plus précocement que les hommes au sein de la génération 1935, 68 % des femmes quittaient leurs études à 16 ans ou moins contre 55 % des hommes (*Graphique 5*). Au fil des générations suivantes, l'écart entre hommes et femmes se réduit. Les sorties tardives, à 20 ans ou plus, prennent de l'ampleur plus rapidement et plus fortement pour les femmes (8 % des femmes nées en 1935, 32 % en 1960, 65 % en 1975, 70 % en 1985) que pour les hommes (15 % des hommes nés en 1935, 27 % en 1960, 62 % en 1975 et 60 % en 1985) ; pour ces derniers, ce sont les sorties entre 17 et 19 ans qui se sont particulièrement développées dans un premier temps (notamment pour les générations des années 1960).

Graphique 5. Distribution de l'âge de fin d'études initiales, selon la génération, pour les hommes et pour les femmes



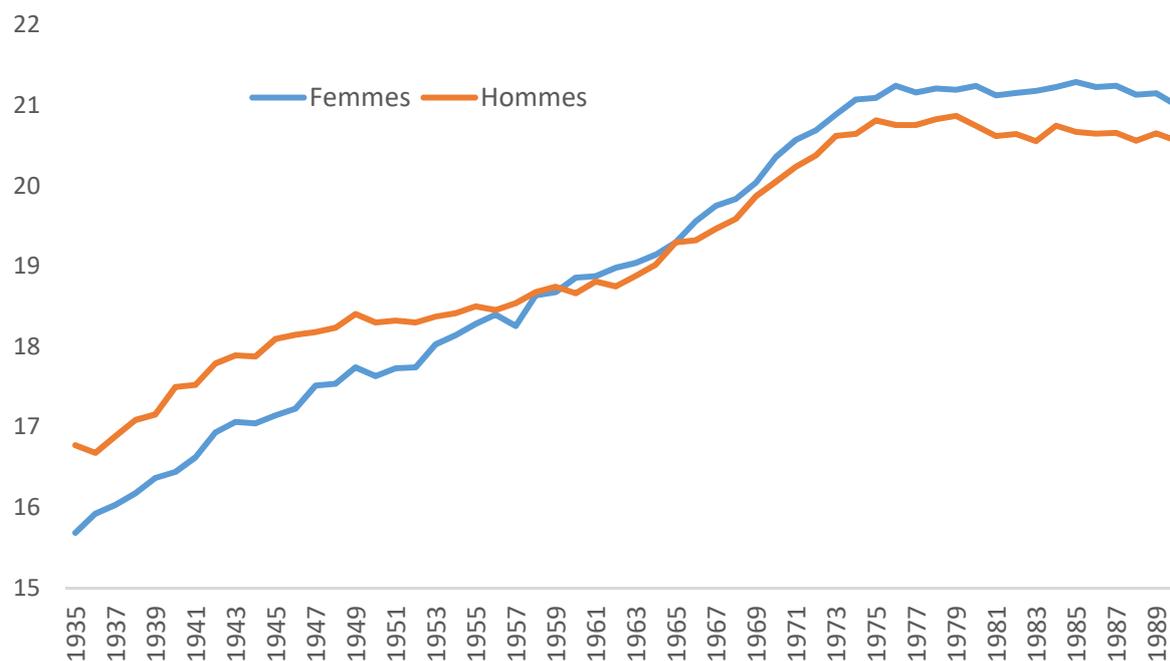
Lecture : 49 % des hommes nés en 1935 ont terminé leurs études initiales à l'âge de 15 ans ou moins.

Champ : Hommes et femmes nés et résidant en France métropolitaine, nés entre 1935 et 1990 et ayant terminé leurs études initiales.

Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares.

Ainsi, alors que l'âge moyen de sortie des études initiales des femmes était plus faible de près d'un an pour la génération 1935 (15,7 ans en moyenne contre 16,8 ans pour les hommes), il a rattrapé celui des hommes pour les générations nées dans la première moitié des années 1960, et l'a même dépassé depuis : les femmes terminent désormais leur formation initiale plus tard que les hommes, avec un écart d'environ un semestre en moyenne depuis la génération 1980 (*Graphique 6*). De fait, les femmes font davantage que les hommes des études supérieures : au sein de la génération 1980, c'est le cas de 53 % des femmes contre 43 % des hommes par exemple.

Graphique 6. Âge moyen à la sortie des études initiales, selon le sexe et la génération



Lecture : En moyenne, les femmes nées en 1935 ont terminé leurs études initiales à 15,7 ans.

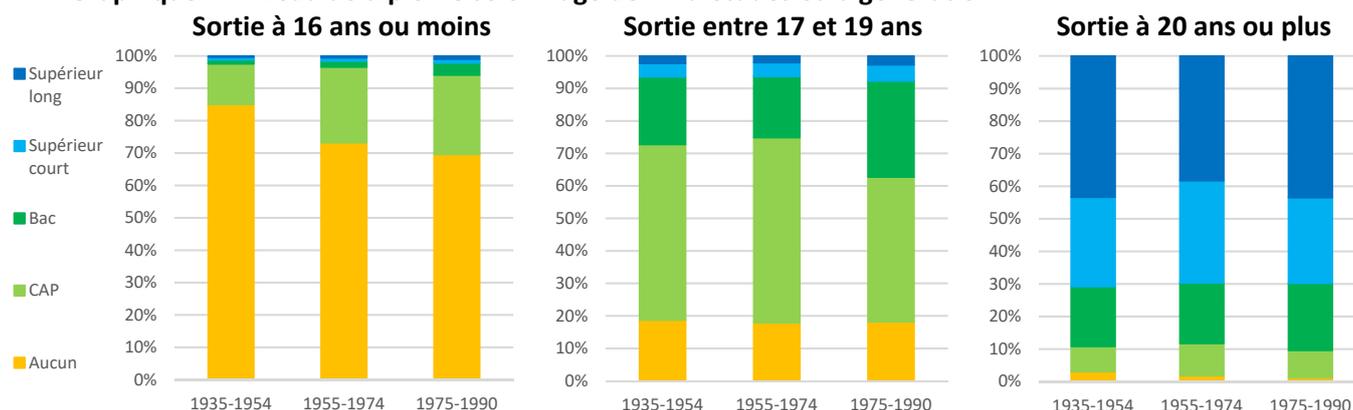
Champ : Personnes nées et résidant en France métropolitaine, nées entre 1935 et 1990 et ayant terminé leurs études initiales.

Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares.

Une fin d'études précoce est associée à davantage de difficultés au moment de l'insertion sur le marché du travail, et même au-delà

À l'issue des études, le processus d'insertion professionnelle et l'accès à un emploi durable ne sont pas instantanés. Ils peuvent prendre quelques semaines dans les meilleurs des cas, mais parfois plusieurs années. En pratique, cela implique par exemple qu'une personne ayant terminé ses études avant l'âge de 16 ans ou de 20 ans n'aura pas nécessairement travaillé beaucoup avant cet âge. Le niveau de qualification est un des critères déterminants de la vitesse d'insertion professionnelle, un niveau de diplôme plus élevé permettant une insertion plus rapide. Or, toutes générations confondues, le niveau de diplôme atteint est fortement corrélé à l'âge de sortie des études initiales : la très grande majorité des personnes sorties d'études à 16 ans ou moins est sans diplôme, tandis que 40 % de celles ayant terminé leurs études initiales à 20 ans ou plus sont diplômées de l'enseignement supérieur long (*Graphique 7*). Ces structures sont globalement stables au fil des générations, même si on note une baisse de la part de non-diplômés au profit des formations du type CAP ou BEP pour les jeunes sortis d'études avant 17 ans, ainsi qu'un accès un peu plus important au Bac, notamment pour les personnes sorties des études entre 17 et 19 ans.

Graphique 7. Niveau de diplôme selon l'âge de fin d'études et la génération



Lecture : 85 % des personnes nées entre 1935 et 1954 et ayant achevé leurs études initiales au plus tard à 16 ans n'ont aucun diplôme.

Champ : Personnes nées et résidant en France métropolitaine, nées entre 1935 et 1990 et ayant terminé leurs études initiales.

Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares.

Il en résulte que la période d'insertion professionnelle est en moyenne plus longue pour les personnes sorties précocement des études initiales. Au cours des deux années qui suivent la fin de leurs études initiales, les personnes qui les ont achevées à 16 ans ou moins sont en moyenne dans leur très grande majorité hors de l'emploi au sens du BIT (Définitions, Encadré 1) (85 % en moyenne sur la période 2014-2020¹ : 17 % sont au chômage et 68 % sont inactives) (Graphique 8). Plus tard, cette part reste très élevée : trois à quatre ans après la sortie des études, elle s'élève à 73 %, 56 % cinq à 10 ans plus tard et à peine moins de la moitié (46 %) au-delà de 11 ans.

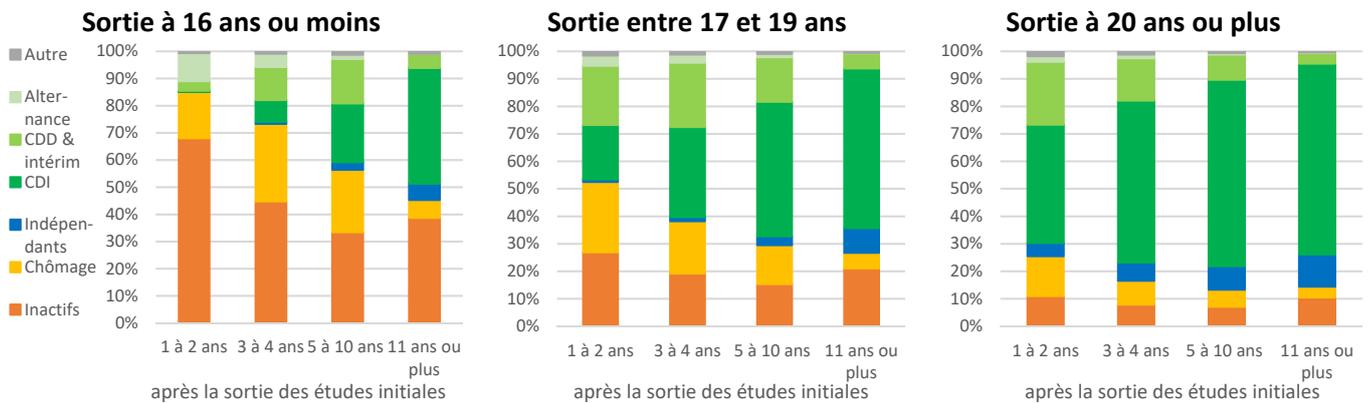
Pour les personnes sorties du système scolaire entre 17 et 19 ans, les débuts dans l'emploi sont certes difficiles, avec plus de la moitié d'entre eux inactifs ou au chômage, en moyenne, dans les deux années qui suivent, mais cette proportion s'atténue ensuite : elle s'établit à moins de 30 % à partir de 5 ans après la fin des études initiales et c'est alors l'emploi en CDI qui est leur situation la plus fréquente sur le marché du travail.

Pour les personnes ayant quitté le système scolaire à 20 ans ou plus, les situations d'emploi dominant, en moyenne, dès les deux premières années qui suivent leur sortie d'études (74 %) et, en leur sein, l'emploi en CDI (43 %) ; ce poids va croissant avec le temps (59 % 3 à 4 ans plus tard, 68 % à partir de 5 ans après la sortie des études).

Ces résultats semblent donc bien indiquer que pour une partie importante des personnes sorties à 16 ans ou moins et une partie significative des personnes sorties entre 17 et 19 ans, le passage vers l'emploi est faible en moyenne, et cela durablement après la sortie du système scolaire.

¹ Le statut d'activité analysé ici ne reflète pas directement des parcours individuels : l'enquête Emploi le calcule au cours d'une semaine de référence, et on en fait la moyenne sur la période considérée (un à deux ans, trois à quatre ans, etc., après la sortie des études initiales, entre 2014 et 2020). Par exemple, un taux de 50 % d'emploi en moyenne sur la période peut être obtenu aussi bien si 50 % des personnes sont en emploi pendant toute la période, ou si l'ensemble des personnes a travaillé la moitié du temps sur la période. De même, un taux de « non emploi » (chômage ou inactivité) de 50 % 11 ans ou plus après la sortie du système éducatif n'implique pas que la moitié des personnes n'a jamais travaillé : il peut être atteint si 50 % des personnes sont inactives ou au chômage pendant toute la période ou si l'ensemble des personnes l'a été la moitié du temps sur la période.

Graphique 8. Situation sur le marché du travail selon l'âge à la sortie des études initiales et le délai écoulé depuis celle-ci



Note : l'enquête Emploi mesure chaque trimestre la situation sur le marché du travail au sens du BIT (Définitions, Encadré 1). On mesure ici une situation moyenne entre 2014 et 2020.

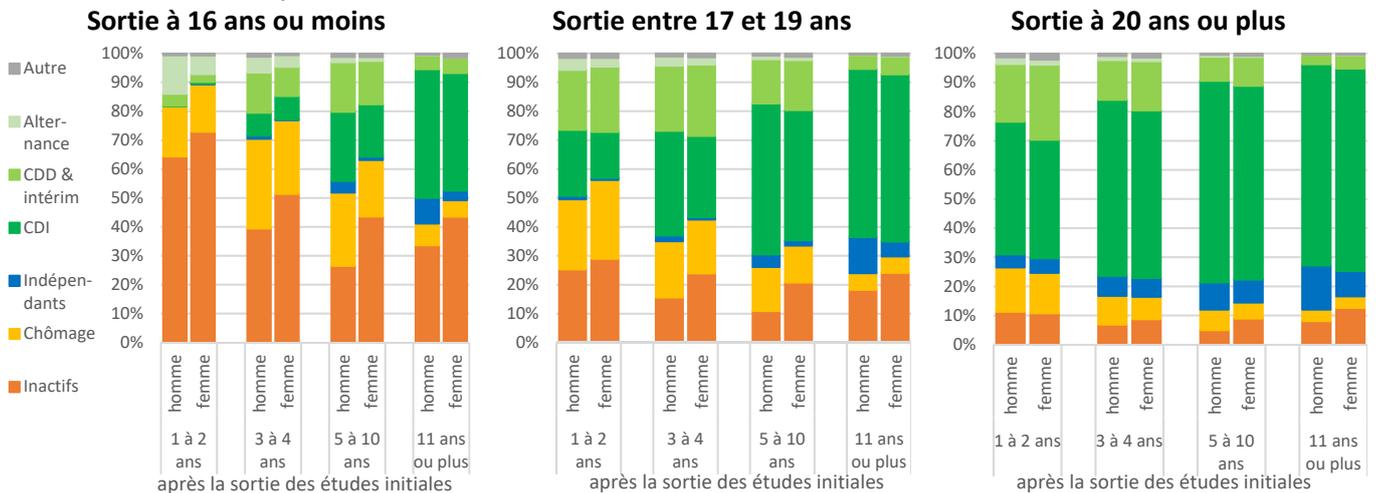
Lecture : 1 à 2 ans après leur sortie d'études initiales, 68 % des personnes qui les ont terminées à 16 ans ou moins sont inactives.

Champ : personnes nées et résidant en France métropolitaine, âgées de 15 à 65 ans, ayant terminé leurs études initiales depuis au moins un an au moment de l'enquête.

Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares.

Cet effet semble par ailleurs plus fort pour les femmes : quels que soient l'âge à la sortie des études initiales et le délai écoulé depuis cette dernière, les femmes sont en effet plus souvent inactives que les hommes (Graphique 9). C'est 5 à 10 ans après la sortie du système scolaire que le surcroît d'inactivité des femmes est le plus fort – un temps d'inactivité professionnelle probablement consacré dans la plupart des cas à l'activité parentale d'éducation des enfants.

Graphique 9. Situation sur le marché du travail selon le sexe, l'âge à la sortie des études initiales et le délai écoulé depuis celle-ci



Note : l'enquête Emploi mesure chaque trimestre la situation sur le marché du travail au sens du BIT (Définitions, Encadré 1). On mesure ici une situation moyenne entre 2014 et 2020.

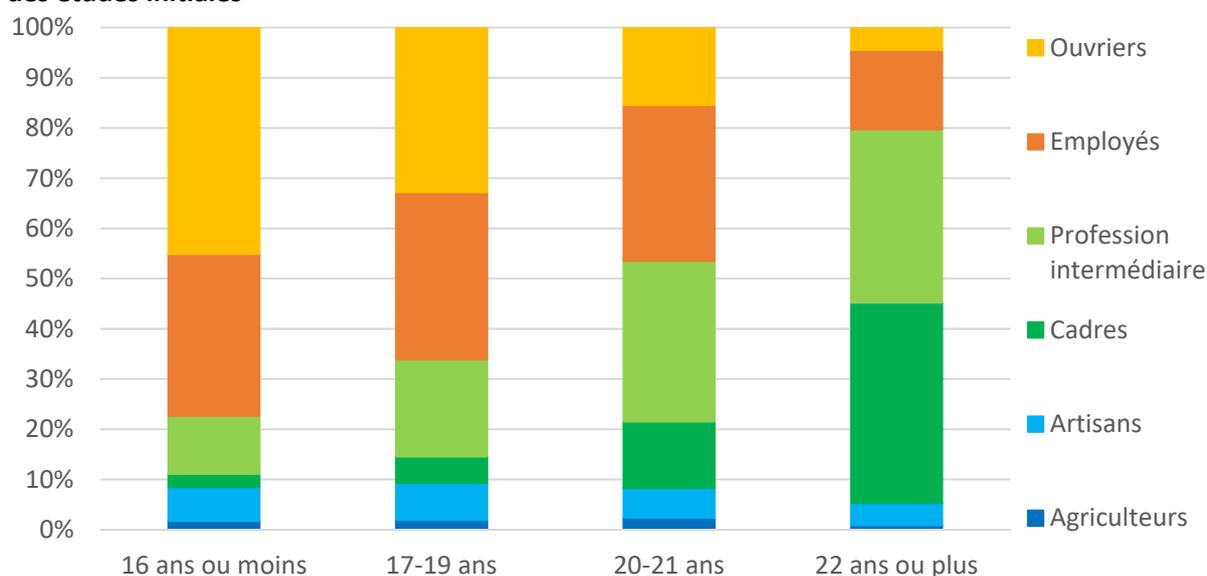
Lecture : 1 à 2 ans après leur sortie d'études initiales, 64 % des hommes qui les ont terminées à 16 ans ou moins sont inactifs.

Champ : personnes nées et résidant en France métropolitaine, âgées de 15 à 65 ans, ayant terminé leurs études initiales depuis au moins un an au moment de l'enquête.

Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares.

Par ailleurs, les inégalités liées à une sortie précoce des études ne se limitent pas nécessairement à la période d’insertion professionnelle, mais peuvent s’observer également en cours de carrière. Plus la sortie des études initiales est précoce, plus l’emploi occupé à l’âge de 35-45 ans correspond à un poste d’ouvrier : 45 % des personnes entre 35 et 45 ans et sorties des études initiales à 16 ans ou moins, 33 % pour celles sorties entre 17 et 19 ans, 15 % pour les personnes ayant achevé leurs études initiales à 20-21 ans et 5 % à 22 ans ou plus (*Graphique 10*). Symétriquement, une sortie tardive implique une fréquence plus importante des emplois de cadres : respectivement 14 %, 25 %, 45 % et 74 % pour les personnes sorties d’étude avant 16 ans, entre 17 et 19 ans, entre 20 et 21 ans ou après 22 ans. Les employés représentent environ un tiers des personnes en emploi à l’âge de 35-45 ans, quel que soit l’âge auquel elles ont terminé leurs études initiales, à l’exception des sortants au-delà de 22 ans (16 % d’employés).

Graphique 10. Catégorie socio-professionnelle de l’emploi occupé à 35-45 ans, selon l’âge de sortie des études initiales



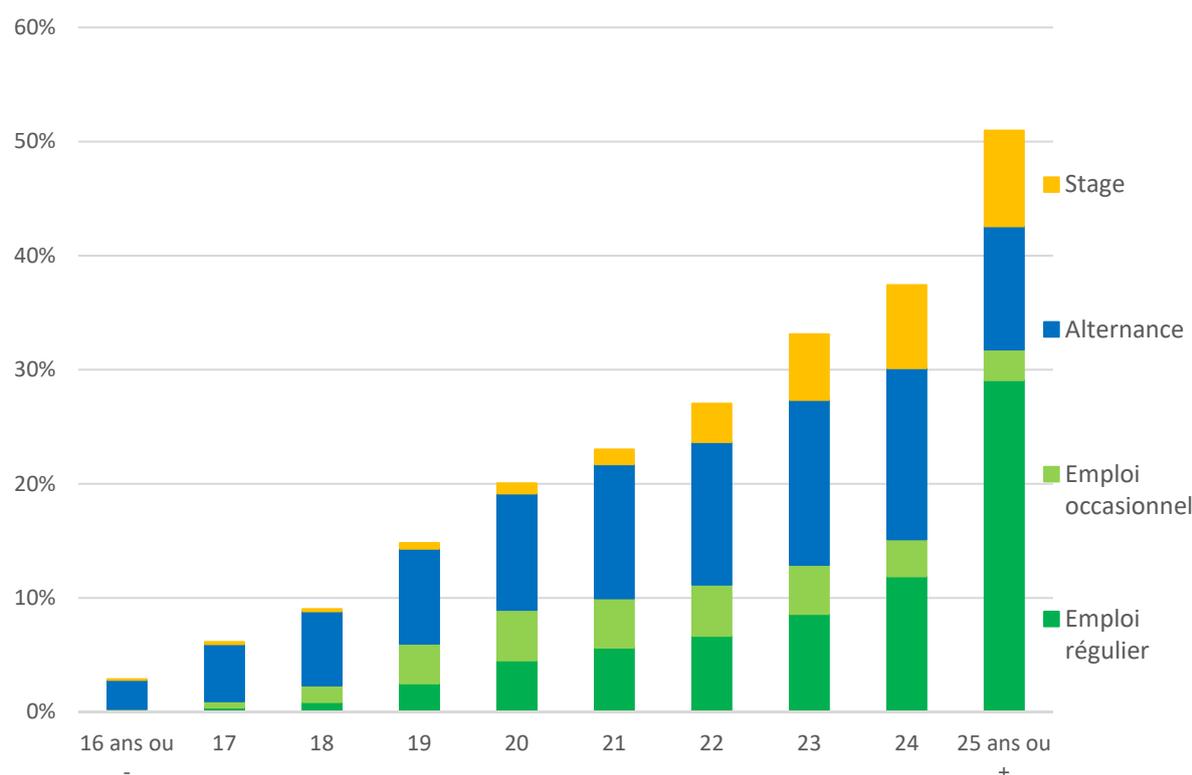
Lecture : entre 35 et 45 ans, 45 % des personnes ayant achevé leurs études initiales au plus tard à 16 ans sont ouvrières.
 Champ : Personnes nées et résidant en France métropolitaine, nées entre 1969 et 1985, âgées de 35 à 45 ans, ayant terminé leurs études initiales et en emploi au moment de l’enquête.
 Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares.

A 19 ans, 15 % des étudiants, en particulier les jeunes hommes, cumulent emploi et études, le plus souvent dans le cadre de l’alternance

Si des difficultés d’insertion sur le marché du travail peuvent créer un délai parfois de l’ordre de plusieurs années entre l’âge d’accès à l’emploi et l’âge de fin d’études, il existe au contraire des situations de cumul entre emploi et études, dans lesquelles les personnes peuvent commencer à travailler avant même la fin de leurs études. Cette situation de cumul emploi-études concerne peu les étudiants les plus jeunes, mais augmente rapidement avec l’âge : moins de 10 % des étudiants² de 18 ans ou moins cumulent ainsi un emploi avec leurs études ; à l’âge de 19 ans, c’est le cas de 15 % d’entre eux, puis de 20 % à 20 ans, 27 % à 22 ans, 51 % à 25 ans ou plus (*Graphique 11*).

² C’est-à-dire les personnes n’ayant pas terminé leurs études initiales.

Graphique 11. Type d'emploi des jeunes en études initiales, selon l'âge



Notes : Le cumul emploi-études correspond à la situation où la personne déclare à la fois être en formation initiale et avoir un emploi pendant une semaine donnée (actifs occupés au sens du BIT).

L'enquête Emploi mesure chaque trimestre la situation sur le marché du travail au sens du BIT (Définitions, Encadré 1). On mesure ici une situation moyenne entre 2014 et 2020.

Lecture : en moyenne sur la période 2014-2020, 15 % des jeunes âgés de 19 ans n'ayant pas terminé leurs études initiales cumulent emploi et études : 2,5 % occupent un emploi régulier, 3,5 % un emploi occasionnel, 8,3 % sont alternants et 0,5 % sont en stage.

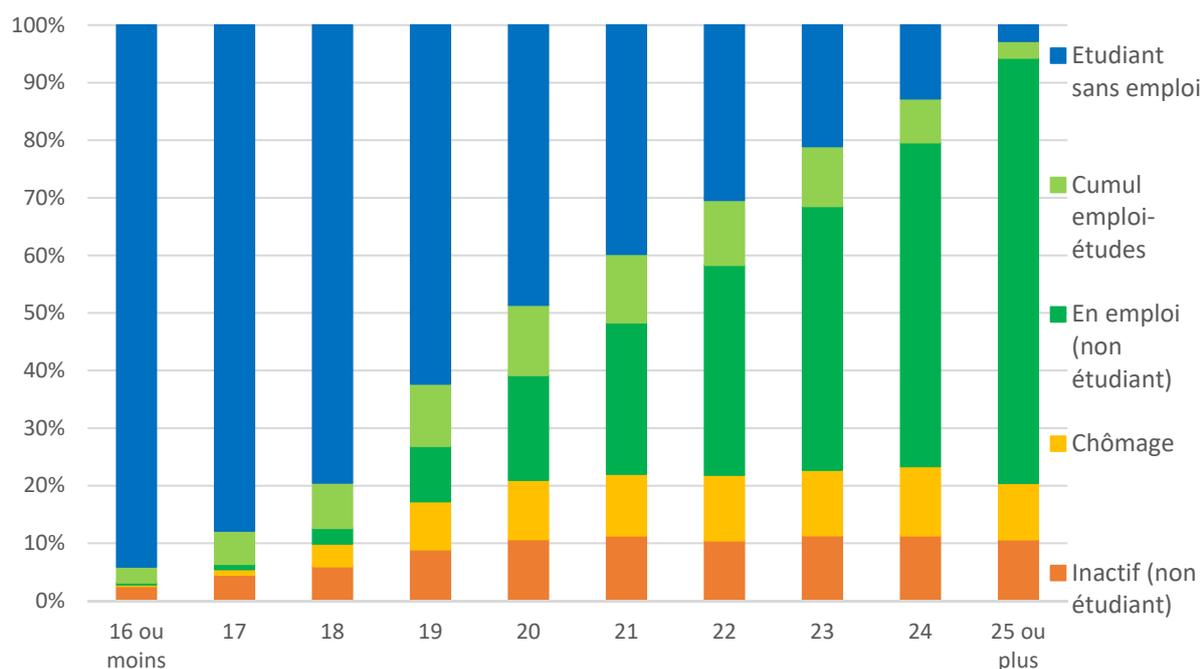
Champ : Personnes nées et résidant en France métropolitaine, âgées de 15 à 29 ans, en études initiales.

Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares.

Aux jeunes âges, l'alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation) domine nettement l'emploi des étudiants travailleurs, et continue d'occuper 10 à 15 % des étudiants même après 20 ans. Les stagiaires représentent près de 10 % du cumul emploi-étude à 25 ans ou plus, mais sont marginaux dans la population étudiante à 20 ans ou moins.

Au total, si la situation de cumul d'un emploi avec ses études devient majoritaire pour les étudiants ayant 25 ans ou plus, cette situation ne concerne que 3 % de cette classe d'âge, qui a majoritairement terminé ses études et occupe un emploi (74 %) (Graphique 12). Sur l'ensemble d'une tranche d'âge, c'est entre 19 et 22 ans que les situations de cumul emploi-étude sont les plus fréquentes, avec plus de 10 % des jeunes de ces âges qui sont concernés.

Graphique 12. Situation sur le marché du travail des jeunes âgés de 15 à 29 ans, selon l'âge



Notes : L'enquête Emploi mesure chaque trimestre la situation sur le marché du travail au sens du BIT (Définitions, *Encadré 1*). On mesure ici une situation moyenne entre 2014 et 2020.

Le cumul emploi-études correspond à la situation où la personne déclare à la fois être en formation initiale et avoir un emploi pendant une semaine donnée (actifs en emploi au sens du BIT).

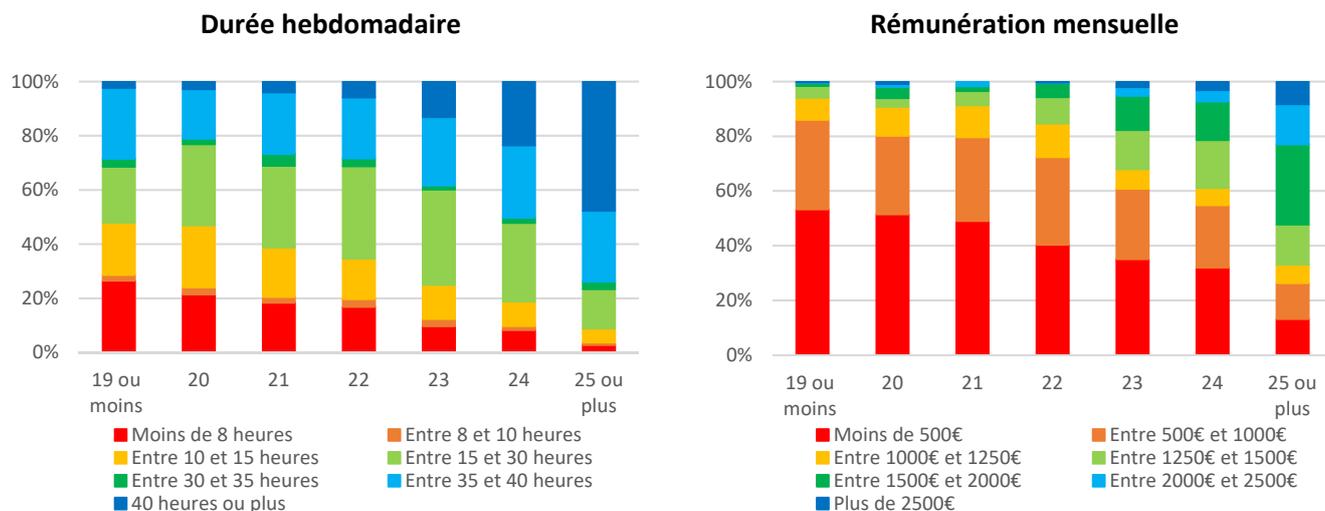
Lecture : en moyenne sur la période 2014-2020, 94 % des jeunes âgés de 16 ans ou moins sont étudiants sans emploi.

Champ : Personnes nées et résidant en France métropolitaine, âgées de 15 à 29 ans.

Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares.

Avant 20 ans, les « jobs étudiants », occasionnels ou réguliers, sont rares : seulement 2 % des étudiants âgés de 19 ans ou moins en occupent un. De plus, environ un étudiant sur deux travaille moins de 15 heures par semaine ou perçoit moins de 500 euros par mois (*Graphique 13*). Au-delà de cet âge, les jobs étudiants concurrencent l'alternance, concernant 9 % des étudiants âgés de 20 ans et plus de 30 % des étudiants âgés de 25 ans ou plus. La part de CDD et CDI s'y répartit alors presque équitablement quel que soit l'âge (*Graphique 14*).

Graphique 13. Durée et rémunération des emplois occasionnels ou réguliers occupés par les étudiants, selon l'âge



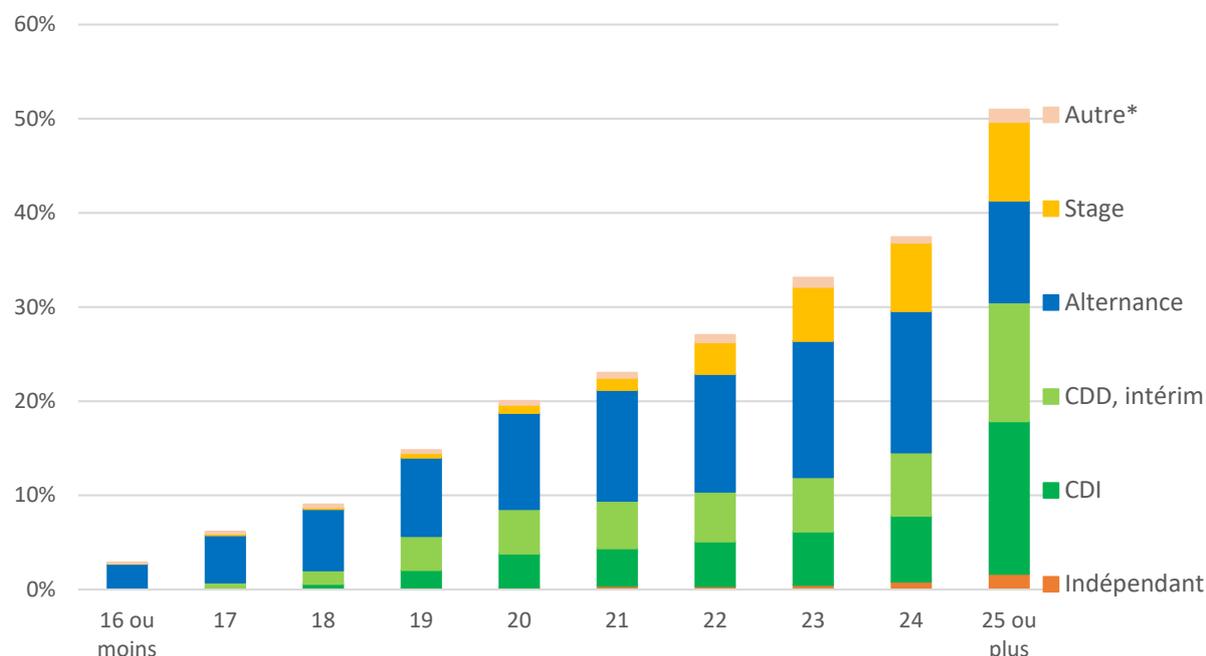
Note : Le cumul emploi-études correspond à la situation où la personne déclare à la fois être en formation initiale et avoir un emploi pendant une semaine donnée (actifs occupés au sens du BIT).

Lecture : en moyenne sur la période 2014-2020, 27 % des jeunes âgés de 19 ans ou moins n'ayant pas terminé leurs études initiales et occupant en emploi occasionnel ou régulier travaillent moins de 8 heures par semaine

Champ : Personnes nées et résidant en France métropolitaine, âgées de 15 à 29 ans, en études initiales et cumulant emploi et études sous forme d'emploi occasionnel ou régulier.

Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares. Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares.

Graphique 14. Décomposition de l'emploi des jeunes en cumul emploi-études, selon l'âge



*Autre : sans contrat, ni stage.

Notes : L'enquête Emploi mesure chaque trimestre la situation sur le marché du travail au sens du BIT (Définitions, Encadré 1). On mesure ici une situation moyenne entre 2014 et 2020.

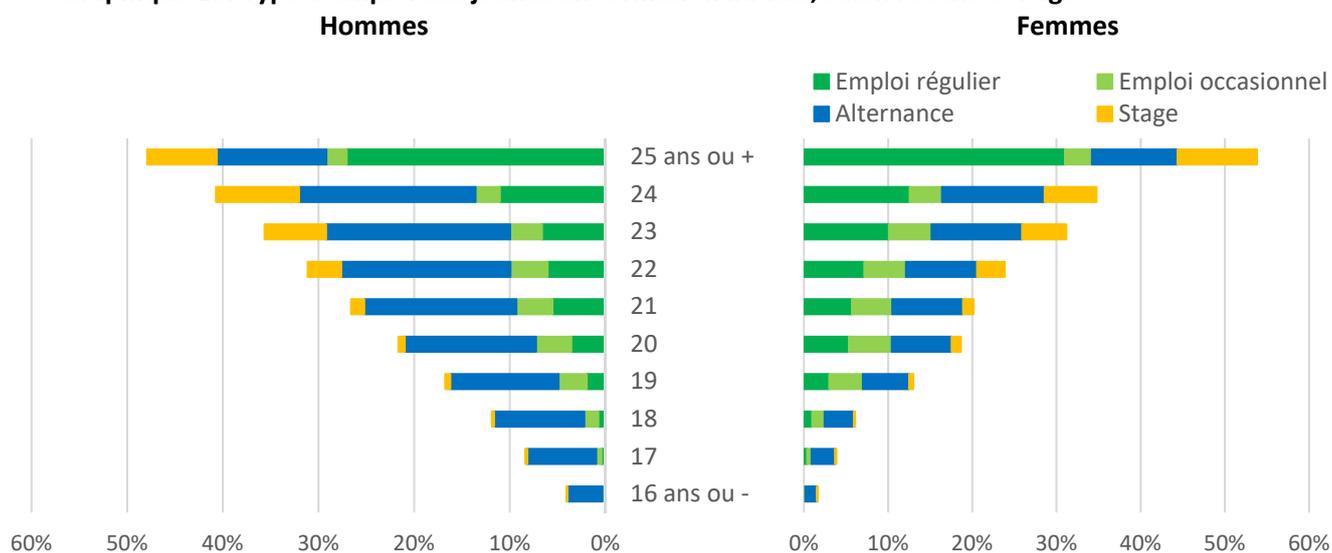
Le cumul emploi-études correspond à la situation où la personne déclare à la fois être en formation initiale et avoir un emploi pendant une semaine donnée (actifs en emploi au sens du BIT).

Lecture : en moyenne sur la période 2014-2020, 4 % des jeunes âgés de 19 ans n'ayant pas terminé leurs études initiales sont intérimaires ou en CDD.

Champ : Personnes nées et résidant en France métropolitaine, âgées de 15 à 29 ans, en études initiales.

Les femmes cumulent moins fréquemment emploi et études que les hommes (sauf aux âges élevés) et, lorsque c'est le cas, elles occupent plus souvent un job étudiant, contrairement aux hommes pour qui la formation en alternance est plus fréquente (*Graphique 15*). Autrement dit, le cumul emploi-études et, en son sein, l'alternance, sont moins développées pour les femmes que pour les hommes : à l'âge de 19 ans, 13 % des étudiantes cumulent emploi et études et 6 % sont alternantes contre respectivement 17 % et 11 % des hommes en études initiales.

Graphique 15. Type d'emploi des jeunes en formation initiale, selon le sexe et l'âge



Note : L'enquête Emploi mesure chaque trimestre la situation sur le marché du travail au sens du BIT (Définitions, *Encadré 1*). On mesure ici une situation moyenne entre 2014 et 2020.

Le cumul emploi-études correspond à la situation où la personne déclare à la fois être en formation initiale et avoir un emploi pendant une semaine donnée (actifs en emploi au sens du BIT).

Lecture : en moyenne sur la période 2014-2020, 16,7 % des jeunes hommes âgés de 19 ans n'ayant pas terminé leurs études initiales cumulent emploi et études : 2 % occupent un emploi régulier, 3 % un emploi occasionnel, 11 % sont alternants et moins de 1 % sont en stage.

Champ : Personnes nées et résidant en France métropolitaine, âgées de 15 à 29 ans, en études initiales.

Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares.

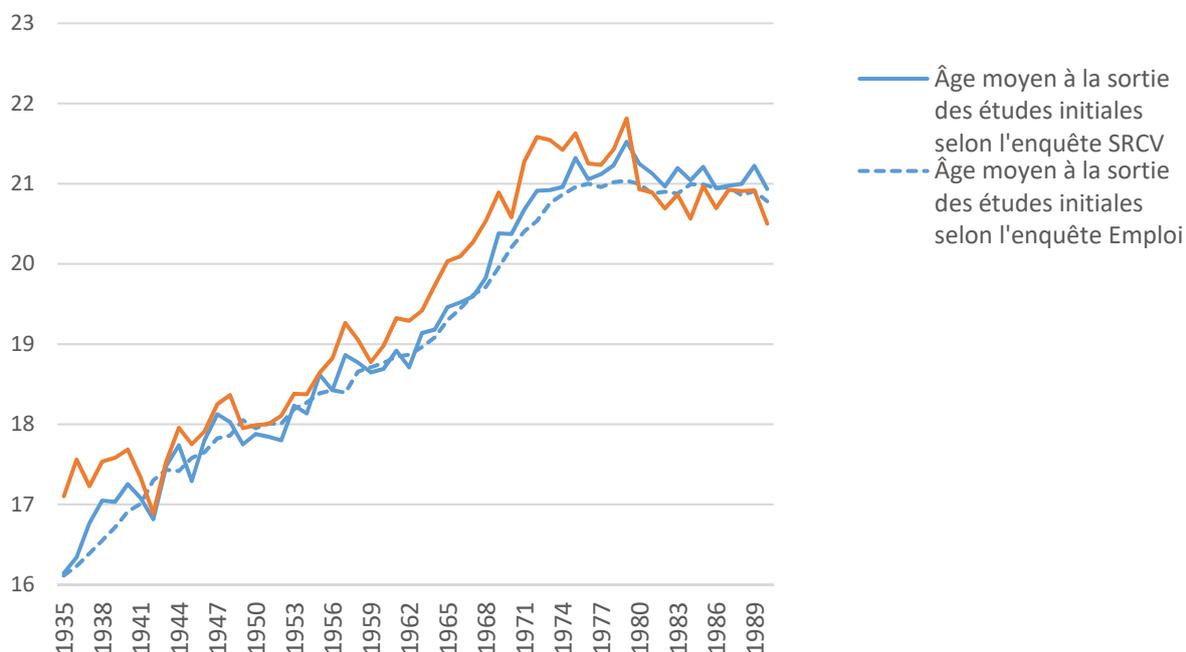
À partir de la génération 1980, l'entrée dans l'emploi précède en moyenne la sortie des études

En plus de l'âge de fin d'études initiales, commun à l'enquête Emploi, l'enquête *Statistiques sur les ressources et conditions de vie* dispose d'informations sur l'âge du premier emploi (hors jobs d'été mais y compris apprentissage, voir *Encadré 1*), ce qui permet de calculer un délai d'entrée dans l'emploi, qui correspond à la différence entre l'âge de fin d'études et l'âge du premier emploi.

Pour les personnes qui ne sont pas durablement inactives à l'issue de leurs études initiales (*Encadré 2*), l'âge moyen du premier emploi (voir définition en *Encadré 1*) reste relativement proche de l'âge moyen de fin d'études, avec un écart ne dépassant pas un an (*Graphique 16*). Cet écart dépend de plusieurs facteurs : il s'allonge notamment sous l'effet de la conjoncture, les générations finissant leurs études dans des conjonctures économiques difficiles mettant plus de temps à obtenir leur premier emploi (*Encadré 3*). À ces variations conjoncturelles près, l'âge moyen du premier emploi suit donc la tendance de l'allongement des études, jusqu'à la génération 1980, où l'âge moyen du premier emploi devient inférieur à l'âge moyen de sortie des études initiales tel que calculé par l'enquête SRCV, sous l'effet de plusieurs facteurs : le développement de l'apprentissage suite à la loi Séguin de 1987, qui l'ouvre à des diplômés de niveau supérieur au CAP et élève la limite d'âge pour les apprentis à 25 ans ; l'accroissement de la durée des études, qui augmente la fréquence moyenne du cumul emploi-étude ;

enfin, la suspension du service national en 1997, qui pouvait auparavant retarder l'accès au premier emploi de près d'un an pour les jeunes hommes.

Graphique 16. Âge moyen à la sortie des études initiales et à l'entrée dans l'emploi, selon la génération



Lecture. En moyenne, les personnes nées en 1973 ont terminé leurs études initiales à 20,9 ans et commencé à travailler à 21,5 ans.

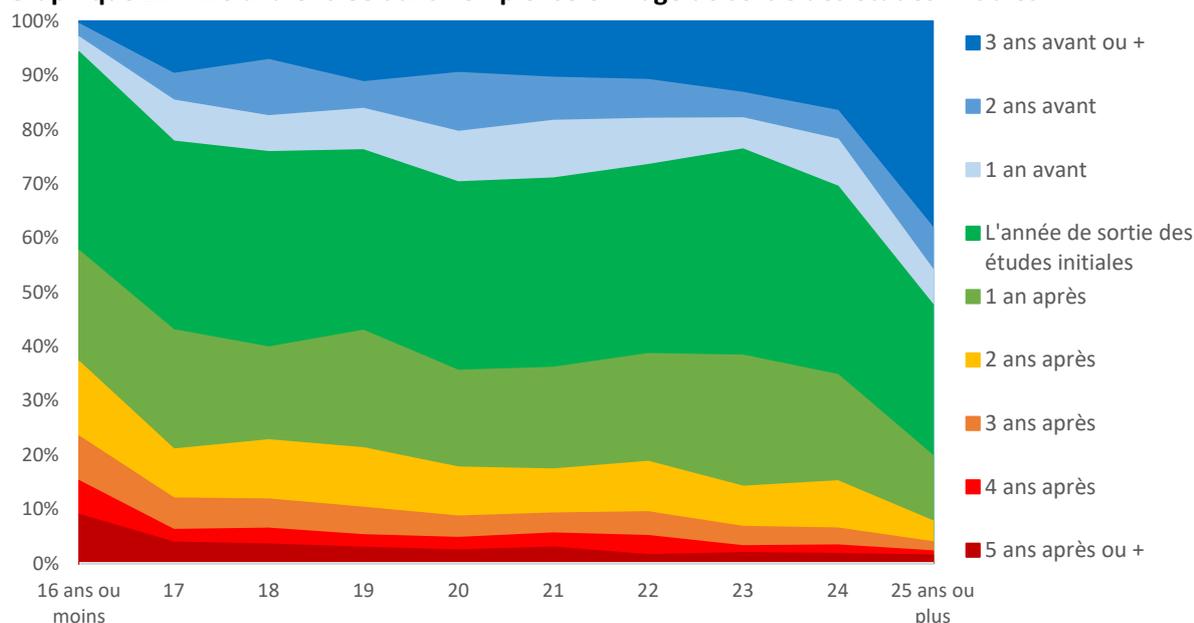
Champ : personnes nées et résidant en France métropolitaine, nées entre 1935 et 1990 ayant terminé leurs études initiales et, pour l'âge moyen d'entrée dans l'emploi, ayant commencé à travailler moins de 10 ans après la fin des études initiales.

Sources. Insee, enquêtes SRCV 2014-2019, enquêtes Emploi 2014-2020 / calculs Dares.

Les sortants précoces du système scolaire rencontrent de plus en plus de difficultés d'insertion sur le marché du travail au fil des générations

Dans le détail, une proportion importante de jeunes obtient son premier emploi l'année où il sort des études ou l'année suivante (*Graphique 17*). Une part d'entre eux met toutefois deux ans ou plus pour obtenir son premier emploi, et cette part est plus importante pour les personnes ayant eu une sortie d'études précoce. En particulier, plus d'un tiers des jeunes sortis à 16 ans ou moins mettent deux ans ou plus à trouver leur premier emploi. À l'inverse, plus de la moitié des personnes terminant leurs études initiales à 25 ans ou plus ont déjà commencé à travailler avant la fin de leurs études.

Graphique 17 – Délai d'entrée dans l'emploi selon l'âge de sortie des études initiales



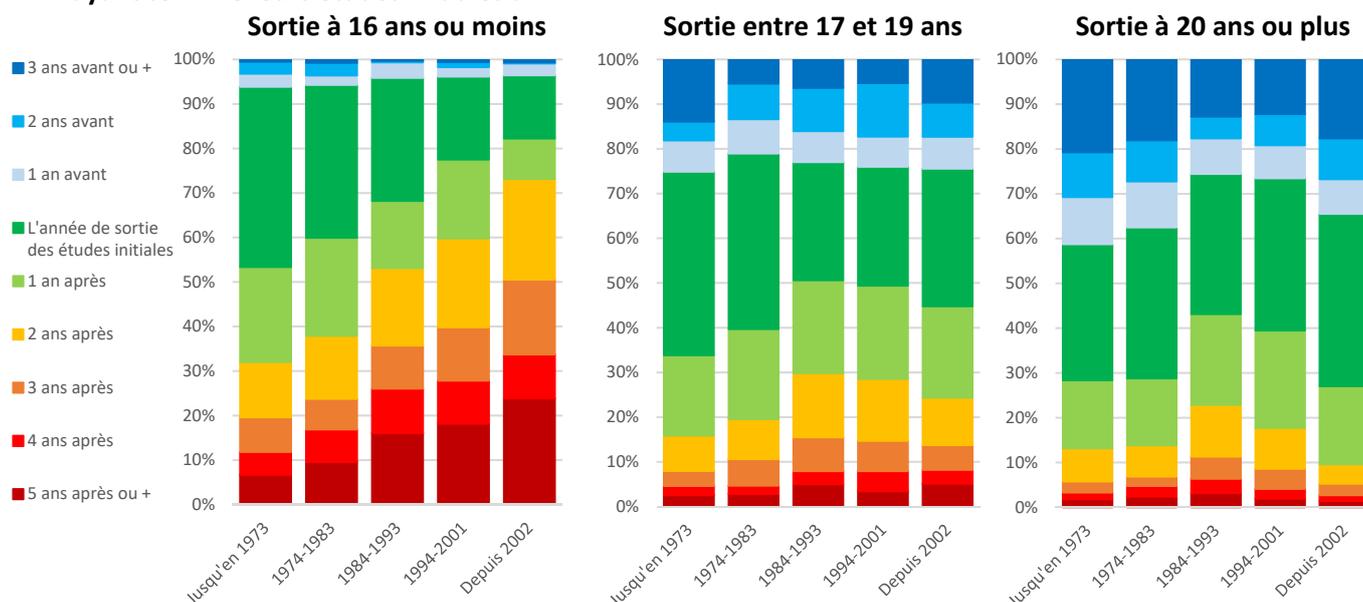
Lecture : 9 % des personnes ayant terminé leurs études initiales à 16 ans ou moins ont commencé à travailler au moins 5 ans après les avoir achevées.

Champ : Personnes nées et résidant en France métropolitaine, nées entre 1935 et 1990, ayant terminé leurs études initiales et commencé à travailler (hors jobs d'été) moins de 10 ans après la fin de celles-ci.

Sources. Enquêtes SRCV 2014-2019, calculs Dares.

Pour les jeunes ayant achevé leurs études initiales à 16 ans ou moins, les entrées tardives sur le marché du travail n'ont toutefois pas eu la même importance selon les générations : un délai d'au moins deux ans entre la fin des études et les débuts dans l'emploi concernait un jeune sur trois ayant terminé ses études à 16 ans ou moins jusqu'en 1973, plus de la moitié lorsque la sortie du système scolaire avait lieu entre 1984 et 1993 et près des trois quarts des jeunes sortis en 2002 et au-delà (*Graphique 18*). Ainsi, quitter le système scolaire tôt n'implique plus d'avoir un début de carrière précoce, du fait de conditions plus difficiles d'insertion sur le marché du travail pour ces niveaux de qualification. Cet accroissement des difficultés d'insertion pour ces personnes coïncide par ailleurs avec la baisse de la part des jeunes ayant quitté très précocement les études, et pourrait ainsi résulter d'un effet de sélection négatif qui s'accroît pour ces jeunes.

Graphique 18. Délai d'entrée dans l'emploi selon l'âge de sortie des études initiales, pour les actifs ayant terminé leurs études initiales à :



Lecture : 7 % des personnes ayant terminé leurs études à 16 ans ou moins en 1973 ou avant ont commencé à travailler au moins 5 ans après les avoir achevées.

Champ : Personnes nées et résidant en France métropolitaine, nées entre 1935 et 1990, ayant terminé leurs études initiales et commencé à travailler (hors jobs d'été) moins de 10 ans après la fin de celles-ci.

Sources. Enquêtes SRCV 2014-2019, calculs Dares.

Pour les « actifs » qui terminent leurs études initiales plus tard, entre 17 et 19 ans ou au-delà, les délais longs d'entrée dans l'emploi (deux ans ou plus) sont nettement moins fréquents. Leurs parcours d'insertion semblent également particulièrement sensibles à la conjoncture : ils sont nettement plus nombreux à mettre au moins deux ans à commencer à travailler lorsque la fin de leurs études initiales coïncide avec une crise économique, entre 1974 et 1993 (chocs pétroliers, première guerre du Golfe, crise du système monétaire européen), pour reculer ensuite. Ce report de l'insertion sur le marché du travail en lien avec la situation conjoncturelle n'est pas nécessairement durable, des phénomènes de rattrapage s'opérant pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail dans des contextes difficiles dès lors que la situation économique s'améliore ensuite : après quelques années, les taux d'emploi sont comparables pour toutes les générations [4 et 5].

Dans les générations récentes, près d'un jeune sur cinq sortis du système scolaire à 20 ans ou plus a fait ses débuts dans l'emploi au moins trois ans plus tôt

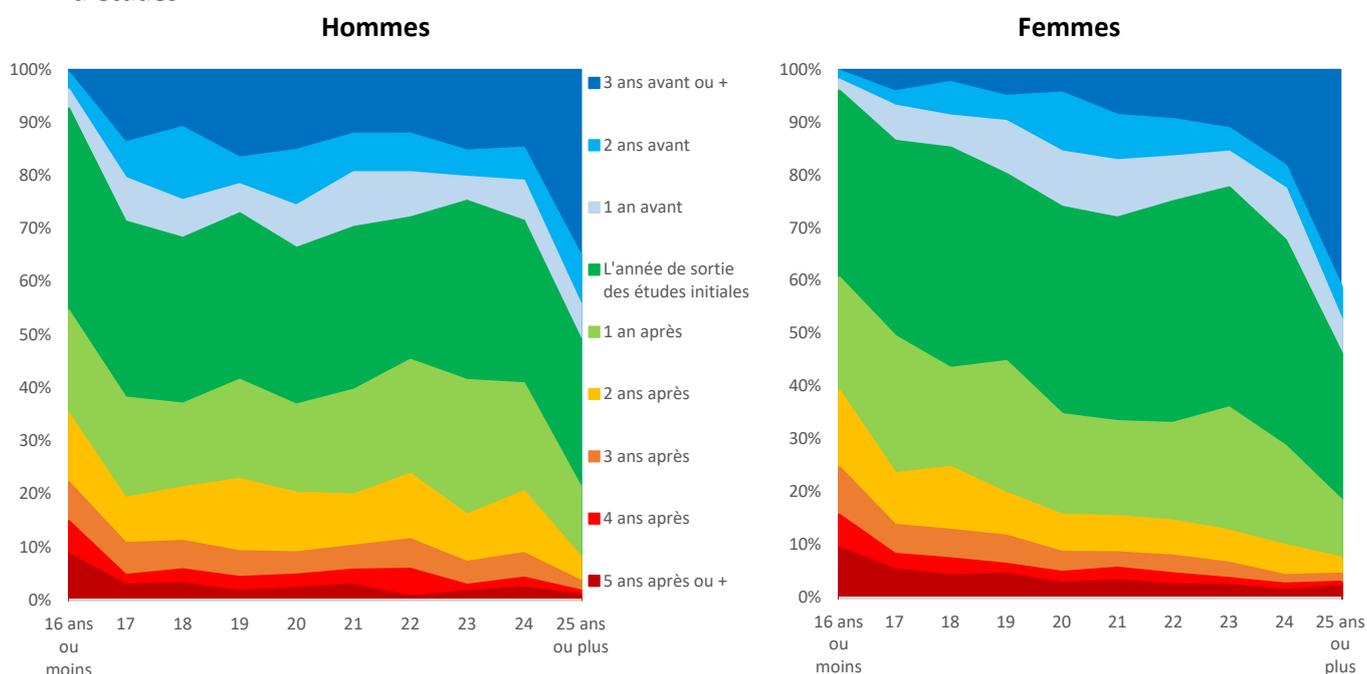
Enfin, quelle que soit la génération, les jeunes qui terminent leurs études initiales à 20 ans ou plus sont nombreux à débiter leur carrière avant la fin de leurs études : de plus de 40 % pour les générations les plus anciennes, cette proportion a reculé à un peu plus d'un quart pour ceux qui ont terminé leurs études initiales entre 1984 et 2001 (*Graphique 18*). Avec le développement de l'alternance dans l'enseignement supérieur, ce sont plus de deux jeunes sur trois sortis en 2002 et au-delà qui étaient concernés. Parmi eux, quelle que soit la génération, l'entrée dans l'emploi a précédé d'au moins trois ans la fin des études pour environ la moitié d'entre eux, soit 13 % à 20 % des jeunes « actifs » sortis du système scolaire à 20 ans ou plus.

Pour ceux qui ont terminé leurs études initiales entre 17 et 19 ans, ce cumul emploi-études est moins fréquent (entre 21 % et 25 % selon la génération) et, naturellement, de plus courte durée (un ou deux ans pour les deux tiers d'entre eux, en moyenne). Il est rare pour les sortants précoces.

Généralement, les femmes sont moins nombreuses dans le cumul emploi-étude et ont plus tendance à entrer quasi-immédiatement dans l'emploi

Le fait que les femmes soient globalement moins nombreuses à être déjà en emploi pendant leurs études s'explique au moins en partie à leur moindre présence parmi les alternants. La différence se fait surtout aux âges les plus jeunes : à 17 ans, près de 30 % des hommes cumulent emploi et études contre près de 15 % des femmes (*Graphique 19*). De plus, les hommes ont des périodes de cumul emploi-étude plus longues. Parmi ceux qui terminent leurs études à 20 ans, 15 % des hommes déclarent avoir cumulé emploi et études pendant 3 ans ou plus tandis que les femmes sont 5 %. On note tout de même que, parmi les sortants d'études à 24 ans ou plus, les femmes cumulent emploi et études plus fréquemment que les hommes.

Graphique 19. Délai d'entrée dans l'emploi par âge de fin d'études, selon le sexe et l'âge de fin d'études



Lecture : 9 % des hommes qui ont terminé leurs études initiales à 16 ans ou moins ont commencé à travailler au moins 5 ans après les avoir achevées.

Champ : Personnes nées et résidant en France métropolitaine, nées entre 1935 et 1990, ayant terminé leurs études initiales commencées à travailler (hors jobs d'été) moins de 10 ans après la fin de celles-ci.

Sources. Enquêtes SRCV 2014-2019, calculs Dares

Encadré 1 - Sources et méthode

Les enquêtes *Emploi* et *SRCV*

L'enquête *Emploi* est produite par l'Insee et interroge chaque année environ 200 000 personnes de 15 ans ou plus en France (hors Mayotte). L'enquête *Statistiques sur les ressources et conditions de vie* (SRCV) est également produite par l'Insee, et interroge chaque année environ 25 000 personnes âgées de 16 ans ou plus, en France métropolitaine.

Cette note mobilise les millésimes 2014 à 2020 de l'enquête *Emploi* et les millésimes 2014 à 2019 de l'enquête *SRCV*.

Définitions

Âge de fin des études initiales : il correspond à l'âge auquel la première interruption d'études de plus d'un an a eu lieu. Il est disponible tant dans les enquêtes *Emploi* que dans les enquêtes *SRCV*, reposant sur la même définition dans les deux enquêtes.

Âge d'entrée dans l'emploi : il correspond à l'âge auquel la personne a commencé à travailler (hors jobs d'été et congé parental, mais y compris congés maternité et années d'apprentissage). Seule l'enquête *SRCV* permet de le calculer, la date d'entrée dans l'emploi n'étant pas mesurée par l'enquête *Emploi*.

Délai d'entrée dans l'emploi : il correspond à l'écart entre l'âge d'entrée dans l'emploi et l'âge de fin des études initiales ; il est négatif si la personne a cumulé emploi et études.

Emploi : au sens du Bureau international du travail (BIT), il inclut les personnes ayant travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ou absentes de leur emploi pour un certain nombre de raisons répertoriées (congés, arrêts maladie, chômage partiel, maternité, etc., ces absences étant parfois assorties de critères de durée). Dans cette étude, on le mesure en moyenne sur une année ou en moyenne entre 2014 et 2020. Des précautions doivent être prises sur une interprétation en termes de trajectoires individuelles : un taux d'emploi moyen de 50 % peut provenir aussi bien d'une situation où la moitié des personnes travaillent toute l'année que d'une situation où l'ensemble des personnes a travaillé, mais seulement la moitié de l'année.

Espérance de scolarisation à 2 ans : elle indique la durée moyenne d'études à partir de l'âge de 2 ans d'une génération pour une année d'observation donnée.

Inactifs « permanents ou durables » : personnes qui n'ont jamais ou pas encore travaillé ou sont entrées sur le marché du travail au moins 11 ans après la fin de leurs études initiales (*Encadré 2*). Cette notion est issue de l'âge d'entrée dans l'emploi, et ne peut donc être mesurée que par *SRCV*.

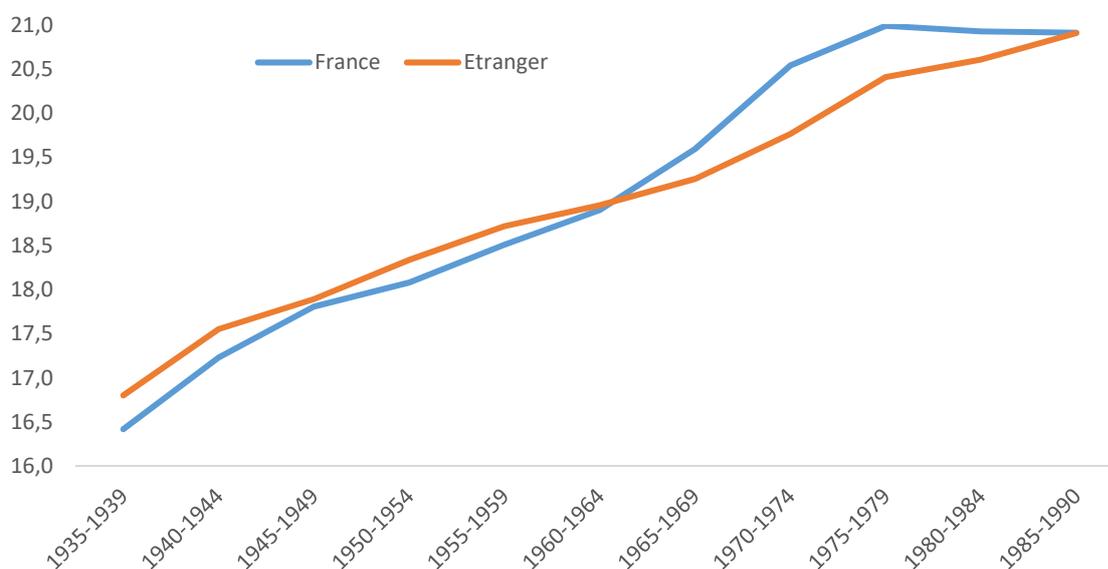
Niveau de diplôme : dans notre étude, il s'agit du niveau le plus élevé obtenu pour les personnes ayant terminé leurs études initiales ; il peut avoir été atteint postérieurement à l'âge de fin des études initiales (si le diplôme est obtenu dans le cadre de la formation continue ou celui d'une reprise des études après un an ou plus d'interruption).

Champ de l'étude

L'âge est mesuré au 31 décembre. Sont prises en compte les personnes nées et résidant en France métropolitaine. Les personnes nées à l'étranger sont en effet exclues de l'analyse dans la mesure où il faudrait tenir compte de leur âge d'arrivée en France pour déterminer si leur insertion professionnelle y a eu lieu ou non. Par ailleurs, il existe des ruptures de séries liées directement à la façon dont on peut ou non tenir compte des personnes nées hors de France métropolitaine avant les indépendances des territoires coloniaux (*Graphique A*).

Graphique A. Evolution de l'âge moyen de sortie d'études initiales, selon le pays de naissance et la génération

En années



Lecture : Les personnes nées à l'étranger entre 1935 et 1939 ont, en moyenne, terminé leurs études initiales à 16,8 ans contre 16,4 ans pour les personnes nées en France.

Champ : France métropolitaine, personnes nées entre 1935 et 1990 et ayant terminé leurs études initiales.

Sources. Enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares.

Les personnes déclarant avoir terminé leurs études initiales avant 11 ans ou après 34 ans ne sont pas incluses dans l'analyse, afin d'éliminer des informations éventuellement erronées.

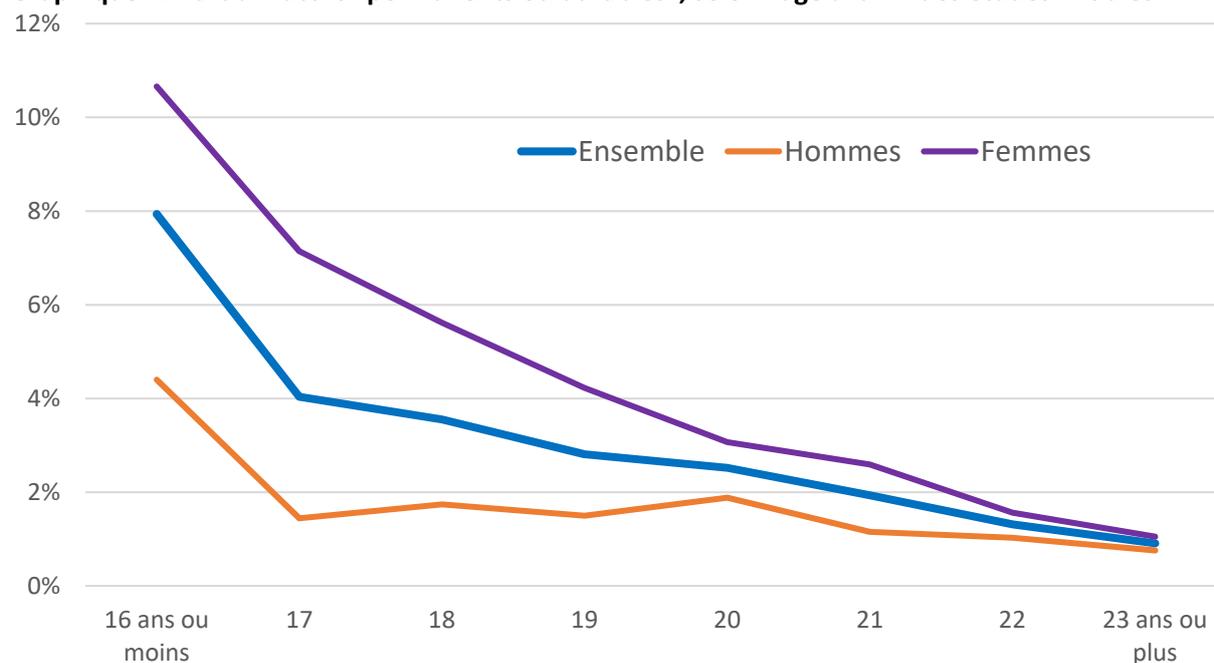
Notre étude couvre ainsi les générations 1935 à 1990 ; les générations les plus anciennes souffrent toutefois d'un phénomène d'attrition : 83 % de la génération 1935 est en vie en 2003, 66 % en 2014, 50 % en 2020. Cette attrition est susceptible de biaiser les évolutions selon les générations en raison des phénomènes de mortalité différentielle, notamment selon le sexe (l'espérance de vie de la génération 1935 est d'environ 65 ans pour les hommes et 75 ans pour les femmes [1]) et la catégorie sociale. De plus, les déclarations des enquêtés de ces générations peuvent également être affectée par un effet de mémoire.

Cependant, ces effets peuvent être faibles et sont susceptibles de se compenser : calculé en moyenne annuelle à partir des enquêtes *Emploi* 1991-1995 (donc plus de vingt ans plus tôt que les enquêtes 2014-2020 sur lesquelles s'appuie notre analyse), l'âge moyen de fin des études initiales des générations 1948-1949 est de 1,6 ans plus élevé que celui des générations 1935-1936, *i.e.* un écart assez proche de celui exposé dans la présente étude.

Encadré 2 – Les personnes durablement inactives à l'issue de leurs études

Une partie des personnes qui ont achevé leurs études initiales sont considérées « inactives permanentes ou durables » (*Définition, encadré 2*), c'est-à-dire qu'elles n'ont soit jamais travaillé, soit pas encore commencé à travailler ou encore qu'elles ont commencé à travailler très tardivement (11 ans ou plus après avoir achevé leurs études). Cette situation concerne 8 % des personnes ayant quitté le système scolaire à 16 ans ou moins, principalement les femmes (11 % de femmes contre 4 % des hommes). Cette proportion décroît rapidement aux âges ultérieurs et ne concerne plus que 1 % des personnes âgées de 23 ans ou plus (tant les hommes que les femmes) (*Graphique A*).

Graphique A. Part d'inactifs "permanents ou durables", selon l'âge à la fin des études initiales

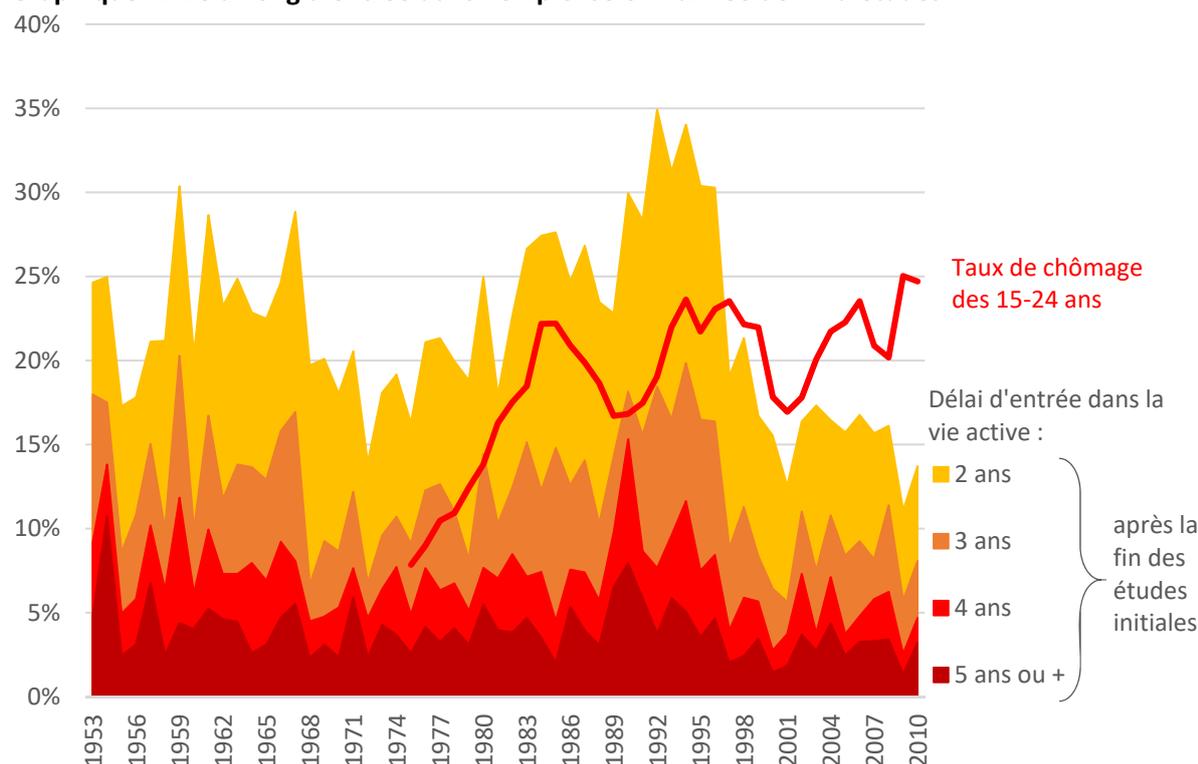


Lecture : 4 % des hommes ayant achevé leurs études initiales à 16 ans ou moins sont "inactifs permanents ou durables", i.e. n'ont jamais ou pas encore travaillé ou ont commencé à travailler 11 ans ou plus après avoir terminé leurs études initiales.
Champ : personnes nées et résidant en France métropolitaine, nées entre 1935 et 1990 et ayant terminé leurs études initiales.
Sources. Insee, enquêtes SRCV 2014-2019/Calculs Dares.

Encadré 3 – Les effets de la conjoncture économique sur le délai d'entrée dans l'emploi

Le délai d'entrée dans l'emploi dépend au moins en partie de la conjoncture du marché du travail au moment de la sortie des études. À partir de 1973 et du premier choc pétrolier notamment, la proportion de jeunes mettant plus de deux ans à obtenir un emploi après la fin de leurs études augmente sensiblement, passant de moins de 20 % à près de 35 % (*Graphique A*). Elle diminue légèrement par la suite, puis remonte au moment de la crise du Système monétaire européen en 1993 et de l'éclatement de la bulle internet au début des années 2000. Globalement, la part de jeunes connaissant une insertion tardive semble assez bien corrélée avec le taux de chômage des 15-24 ans au moment de la sortie, qui reflète donc la conjoncture du marché du travail.

Graphique A. Délai long d'entrée dans l'emploi selon l'année de fin d'études



Lecture. Parmi les personnes ayant terminé leurs études initiales en 1981 et ayant commencé à travailler moins de 10 ans après avoir terminé leurs études initiales, 18 % sont entrées dans la vie active au moins deux ans plus tard ; cette année-là, le taux de chômage des 15-24 ans s'élevait à 16 %.

Champ : personnes nées et résidant en France métropolitaine, nées entre 1935 et 1990 ayant terminé leurs études initiales et ayant commencé à travailler moins de 10 ans après la fin de celles-ci ; pour le taux de chômage, ensemble des actifs âgés de 15-24 ans résidant en France métropolitaine.

Sources. Insee, enquêtes SRCV 2014-2019 / calculs Dares. Insee, enquêtes Emploi (séries longues).

Pour en savoir plus

[1] Blanpain, N., 2020, « La mortalité stagne à l'âge adulte pour les générations nées entre 1941 et 1955 – Méthode et résultats », Insee, *Documents de travail* n°F2020-04, novembre.

[2] Lombard, F., 2022, « [L'espérance de scolarisation à 2 ans en France a augmenté d'un an et demi depuis 1985](#) », Depp, *Note d'information* n°22.05, février.

[3] Caille, J.-P., 2004, « Le redoublement à l'école élémentaire et dans l'enseignement secondaire : évolution des redoublements et parcours scolaires des redoublants au cours des années 1990-2000 », Depp, in *Education & Formations* n°69, juillet.

[4] Jugnot S., Minni C., 2018, « [Quelques trimestres de mauvaise conjoncture à l'entrée sur le marché du travail ne suffisent pas à dégrader durablement les conditions d'insertion des jeunes](#) », Cereq, in *Essentiels* n°2018/1 « 20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions », avril.

[5] Gaini M., Leduc A., Vicard A., 2013 « [Peut-on parler de « générations sacrifiées » ? Entrer sur le marché du travail dans une période de mauvaise conjoncture économique](#) », Insee, *Economie et Statistiques* n°462-463, janvier.